

commerce international des marchandises

Juin 2004
Volume 5, numéro 1

du Québec

ÉCONOMIE

Données du 1^{er} trimestre 2004

Table des matières

Conjoncture

Bon début d'année pour les exportations 1

Dossier

L'élargissement de l'UE : conséquences
pour le Québec? 2

Conjoncture

Bon début d'année pour les exportations

Au cours des trois premiers mois de 2004, les exportations internationales de marchandises du Québec, mesurées en dollars courants, présentent une augmentation de 5,5 % par rapport au dernier trimestre 2003. C'est la première augmentation trimestrielle que connaissent les exportations québécoises depuis la fin de 2002. D'une valeur de 16,5 milliards de dollars au cours de cette période, elles demeurent toutefois inférieures de près de 2 % à la valeur enregistrée au cours des trois premiers mois de l'année dernière.

Par ailleurs, les exportations canadiennes affichent une augmentation de près de 5 % au cours du premier trimestre de cette année. Cette croissance est alimentée principalement par les ventes de gaz naturel, de pétrole brut, de dérivés du pétrole ainsi que de produits chimiques organiques. Comme dans le cas du Québec, la valeur affichée au cours de ce trimestre est inférieure à celle qui a été enregistrée au cours de la même période de l'an dernier.

Au premier trimestre 2004, les principales exportations québécoises, soit les avions, l'aluminium ainsi que l'équipement et le matériel de télécommunication, connaissent une croissance modérée. Une partie de la croissance observée est attribuable

aux ventes de bateaux récréatifs qui atteignent leur sommet annuel au cours du premier trimestre. Les métaux précieux, le cuivre et les produits chimiques organiques connaissent également une croissance exceptionnelle, tandis que les ventes d'électricité reprennent de la vigueur. Par contre, le bois, les produits du bois et le minerai de fer accusent un recul comparativement au trimestre précédent.

Après un recul d'environ 2,5 % au dernier trimestre 2003, les exportations vers les États-Unis affichent une augmentation de près de 6 %, malgré une baisse d'environ 13 % des ventes d'avions, principale exportation vers ce pays. Des augmentations marquées dans les ventes de bateaux de plaisance et d'électricité constituent les principales causes de cette croissance. Il faut également noter la hausse des ventes d'aluminium, de cuivre, de vêtements et de papier journal.

Après une hausse de près de 8 % au cours du trimestre précédent, les exportations à destination de l'Europe s'élèvent à nouveau, cette fois de plus de 15 %. L'augmentation des ventes d'avions, qui sont trois fois plus élevées qu'au trimestre précédent, représente le principal facteur de cette croissance. Les bateaux de plaisance, les médicaments ainsi que les machines et le matériel de bureau voient également leur valeur croître de façon notable. Ces hausses éclipsent totalement le fort recul des ventes d'aluminium qui se poursuit depuis six mois.

Les exportations vers l'Asie, qui avaient enregistré une hausse de plus de 22 % au cours du dernier trimestre de l'an dernier, enregistrent une hausse plus modeste d'environ 5 %. Les viandes, l'équipement et le matériel de télécommunication ainsi que les machines et le matériel de bureau sont les principaux produits responsables de cette croissance qui est toutefois freinée par le recul des ventes d'avions et de machines industrielles.

Au cours du premier trimestre 2004, les importations québécoises affichent un recul d'environ 5 %, après avoir connu une augmentation de la même ampleur lors du trimestre précédent. La baisse des importations de pétrole brut, de dérivés du

pétrole, de médicaments ainsi que d'équipement et de matériel de télécommunication expliquent en bonne partie ce recul.

De leur côté, les importations canadiennes demeurent relativement stables. En effet, elles accusent une diminution inférieure à 1 %. L'augmentation des achats de pièces d'automobile et de produits chimiques – produits affichant les plus fortes hausses – est annulée par la diminution des achats de pétrole brut, d'équipement et de matériel de télécommunication et de vêtements.

Après une augmentation de près de 13 % causée par les achats d'automobiles et de camions au dernier trimestre 2003, les importations québécoises provenant des États-Unis accusent un recul d'environ 3 %. Ce sont justement ces mêmes produits qui entraînent le recul observé au cours des trois premiers mois de 2004. La baisse est toutefois atténuée par une augmentation des achats de produits chimiques organiques, de pièces d'automobile ainsi que de tubes électroniques et de semi-conducteurs.

Un troisième trimestre consécutif, les importations en provenance d'Europe accusent une baisse. Ce recul de plus de 7 % est attribuable à la diminution de pétrole brut, de médicaments, d'avions, de moteurs d'avion et de mazout.

Les importations en provenance des pays d'Asie régressent d'un peu plus de 3 % au cours du premier trimestre de cette année. Cette baisse est causée principalement par une diminution des achats d'équipement et de matériel de télécommunication, de matériel téléphonique ainsi que de téléviseurs et de radios. Par contre, les importations de vêtements affichent une forte croissance.

Valeur des exportations et des importations, Québec, 4^e trimestre 2003 et 1^{er} trimestre 2004

	Exportations		Importations	
	2003tr4	2004tr1	2003tr4	2004tr1
	M\$			
Total	15 668	16 649	15 915	15 130
États-Unis	13 000	13 553	5 955	5 783
Europe	1 374	1 586	4 365	4 047
Asie	659	686	2 743	2 656
25 principaux produits	9 736	10 677	9 934	9 408
10 principaux produits	7 082	7 442	7 628	6 853
10 principaux produits	7 092	7 148	6 670	7 708

Dossier

L'élargissement de l'UE : conséquences pour le Québec?

Depuis le 1^{er} mai, l'Union européenne a élargi ses frontières avec l'adhésion de 10 nouveaux pays. Passant de 15 à 25 membres, elle a alors accueilli Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie. Cet élargissement ajoute à l'Union une population de 75 millions d'habitants, ce qui représente une augmentation de près de 20 %. Avec ses 453 millions de personnes, elle devient plus peuplée que les États-Unis et la Russie ensemble.

L'Union européenne, qui formait déjà l'un des principaux marchés du monde, se voit ainsi renforcée. Toutefois, l'incidence économique des 10 nouveaux membres ne sera pas aussi importante que leur apport en matière de population. En effet, le produit intérieur brut de ces nouveaux arrivés ne représente que 5 % environ de l'Europe des Quinze. À eux seuls, les Pays-Bas possèdent un produit intérieur brut équivalent à celui de tous ces pays réunis.

Actuellement, la majeure partie du commerce international de marchandises du Québec se fait avec les États-Unis. Plus de 83 % des exportations québécoises sont destinées à ce pays, tandis que plus de 37 % des importations en proviennent. Les autres pays se partagent donc le reste du gâteau.

L'Union européenne, pour sa part, se situe au deuxième rang des partenaires commerciaux du Québec. Plus de 53 % des marchandises exportées qui ne prennent pas le chemin des États-Unis sont destinées aux pays de l'Union européenne. En 2002, les ventes de produits québécois vers ces 25 pays dépassent 5,7 milliards de dollars. À titre de comparaison, disons que les ventes à la Chine et au Japon, les deux principaux partenaires commerciaux hormis les États-Unis et l'Europe, s'élèvent à près de 1,4 milliard de dollars. De leur côté, les exportations vers le Mexique, le troisième membre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), atteignent environ 320 millions de dollars. On voit que l'Union européenne représente un débouché important pour les exportations québécoises.

La situation est quelque peu différente pour ce qui est des importations. Les achats effectués auprès des pays de l'Union s'élèvent à près de 16 milliards de dollars, soit environ 25 % des importations totales et près de 40 % des importations qui proviennent des pays autres que les États-Unis. Le Japon et la

Chine, les deux principaux fournisseurs à l'extérieur de l'Union européenne et des États-Unis, totalisent un peu plus de 6,6 milliards de dollars. Pour obtenir une somme qui approche celle des importations provenant de l'Union européenne, il faut ajouter les achats effectués en Norvège et en Algérie, deux importants fournisseurs de pétrole, et au Mexique, auxquels il faut encore ajouter la Corée du Sud et Taiwan.

Quelles peuvent être les répercussions de cette expansion sur le commerce international du Québec? Dans l'immédiat, l'intégration de nouveaux pays donne accès à un marché plus vaste qui génère près de 18 % des échanges commerciaux du globe et compte pour plus de 25 % du PIB mondial. Ce vaste marché intérieur est maintenant régi par les quatre libertés de l'Union (libre circulation du capital, du travail, des marchandises et des services), ce qui en simplifie l'accès pour les entreprises étrangères. Ainsi, les marchandises qu'une entreprise québécoise exporte dans l'un des pays de l'Union pourront, si elles sont conformes aux normes européennes, circuler de la Suède à la Grèce ou de l'Estonie au Portugal sans entraves.

L'accès aux marchés des nouveaux États membres se trouve simplifié par des règles commerciales communes et une procédure administrative unique qui s'appliquent aux 25 pays de l'Union.

Les tarifs douaniers sont également uniformisés. Tous les pays appliquent les tarifs de douane de l'Union européenne, ce qui entraîne, dans certains cas, une réduction substantielle des droits de douane. Les droits à payer pour les marchandises destinées à plusieurs des nouveaux membres diminuent considérablement. Ainsi, les droits à payer sur les importations en Hongrie, par exemple, ne sont plus que la moitié de ce qu'ils étaient avant le 1^{er} mai.

De plus, en mars dernier, le Canada et l'Union européenne se sont entendus pour négocier, plus tard au cours de l'année, un nouvel accord qui visera à renforcer le commerce entre eux, en éliminant les obstacles qui nuisent aux échanges.

Toutefois, il ne faut pas s'attendre à observer des changements spectaculaires en ce qui a trait au niveau du commerce du Québec avec l'Union au cours des prochaines années. En effet, si l'intégration des nouveaux pays augmente le nombre de consommateurs de l'UE, il ne faut pas oublier que la population de ces pays jouit d'un niveau de vie et de revenus inférieurs à ce que connaissent les habitants des pays de l'Europe des Quinze.

Les premiers efforts de la nouvelle Union viseront à combler l'écart de niveau de vie entre les anciens et les nouveaux membres. Pour illustrer la différence entre les pays, mentionnons

que le PIB par habitant s'élève à plus de 24 000 dollars au Royaume-Uni, en Suède et en France, et qu'il atteint même 29 000 dollars au Danemark, tandis qu'en Pologne, le plus peuplé des 10 nouveaux membres avec près de 39 millions d'habitants, il est inférieur à 9 500 dollars (voir tableau). Par contre, en plus du nombre de consommateurs qu'ils représentent, les nouveaux membres de l'Union offrent une main-d'œuvre qualifiée et bon marché. Les bas salaires et la disponibilité de la main-d'œuvre devraient attirer les entreprises étrangères, européennes ou non, ce qui comblerait peu à peu l'écart entre les pays riches et les pays pauvres de l'Union. Un tel marché devrait, avec le temps, se révéler plus attrayant pour les pays exportateurs, dont le Québec.

De plus, le processus d'élargissement de l'Union européenne n'est pas terminé. Il est question de poursuivre l'expansion avec d'autres pays qui ont signalé leur volonté de rejoindre l'Union, telles la Turquie et la Roumanie. Compte tenu d'un total possible de plus de 30 pays, d'une politique douanière commune et d'une monnaie unique d'ici quelques années, l'Europe représentera un marché incontournable.

Union européenne, données de 2002

	Date d'adhésion	Population M	PIB par habitant (PPA) \$ US
Allemagne	1958	82,4	25 651
Belgique	1958	10,3	25 520
France	1958	59,9	24 386
Italie	1958	57,5	25 143
Luxembourg	1958	0,5	53 780
Pays-Bas	1958	16,1	27 190
Grande-Bretagne	1973	59,1	24 160
Danemark	1973	5,4	29 000
Irlande	1973	3,9	32 410
Grèce	1981	11,0	17 440
Espagne	1986	41,0	20 990
Portugal	1986	10,1	18 150
Autriche	1995	8,1	26 730
Finlande	1995	5,2	24 430
Suède	1995	8,9	24 180
Chypre	2004	0,8	21 190
Estonie	2004	1,4	10 170
Hongrie	2004	9,9	12 340
Lettonie	2004	2,3	7 730
Lituanie	2004	3,5	8 470
Malte	2004	0,4	13 160
Pologne	2004	38,6	9 450
République tchèque	2004	10,2	14 720
Slovaquie	2004	5,4	11 960
Slovénie	2004	2,0	17 130

Pour tout renseignement
veuillez communiquer avec :

Marcel Caron ou Pierre Lachance
Direction des statistiques économiques et sociales
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec)
G1R 5T4

Téléphone : (418) 691-2411 ou
1 800 463-4090 (sans frais)

Télécopieur : (418) 643-4129

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
2^e trimestre 2004
ISSN 1492-7098

© Gouvernement du Québec

La version PDF de ce bulletin
est consultable sur le site Web
de l'Institut, à l'adresse
suivante : www.stat.gouv.qc.ca

**Institut
de la statistique**

Québec 